

DÉCEMBRE 2017

# Quels emplois, quelles formations dans la Santé et l'Action sociale ?

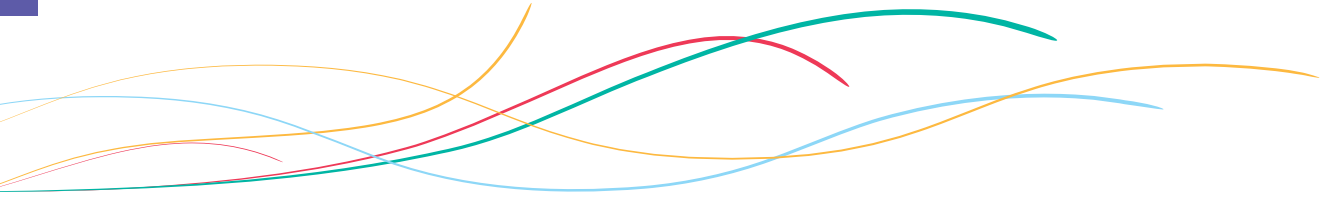
*Les données de la région*

*Provence - Alpes - Côte d'Azur*



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

D E S S A V O I R S P O U R L ' A C T I O N



**Directeur de publication**

Philippe Cottet

**Réalisation**

Anne-Sophie Dumortier  
(Cheffe de projet)  
Aurélien Subra

**Conception graphique, PAO**

Gaël Martinez  
Anna Chaldjian

## SOMMAIRE

<b>01. LES MÉTIERS</b> .....	4
1. Plus de 285 000 emplois dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale en Provence - Alpes - Côte d'Azur.....	5
2. Une hausse du nombre de salariés plus importante que pour l'ensemble des activités de la région.....	8
3. Une progression de l'emploi.....	10
4. Une augmentation de la demande d'emploi des principaux métiers de la Santé et de l'Action sociale.....	12
5. Des projets de recrutement particulièrement importants en 2017.....	15
6. Des déclarations préalables à l'embauche plus nombreuses en 2016 qu'en 2014.....	17
<b>02. LES FORMATIONS</b> .....	18
1. Les formations de la Santé : effectifs en hausse.....	19
2. Baisse des effectifs dans les formations de l'Action sociale.....	21
3. Plus de formés et plus de diplômés dans la Santé.....	24
4. La baisse des effectifs de formés se répercute sur le nombre de diplômés de l'Action sociale.....	26



# 01

## LES MÉTIERS

---

### L'ESSENTIEL

Les secteurs de la santé humaine (appelé ici Santé) et de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement (appelé ici Action sociale) demeurent des secteurs prépondérants de l'activité en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Avec plus de 285 000 actifs en emploi, ils regroupent 15 % des emplois régionaux.

Les employeurs des activités hospitalières (37 %) et de l'aide à domicile (15 %) concentrent plus de la moitié des salariés.

Entre 2009 et 2014 on observe que :

- Les employeurs des activités de la Santé et de l'Action sociale connaissent une croissance de l'emploi bien supérieure à l'ensemble des secteurs. Par exemple, la hausse enregistrée dans l'action sociale sans hébergement atteint 14 % contre - 1 % tous secteurs.
- Les effectifs d'actifs en emploi dans les métiers emblématiques de ces secteurs s'accroissent aussi sensiblement (+ 10 %).

Le secteur de la Santé se démarque par une surreprésentation des emplois non salariés (25 %), où l'on trouve essentiellement les professionnels libéraux, à l'inverse de l'Action sociale (2 %).

La moitié des professionnels en emploi exercent le métier d'infirmier ou celui d'aide-soignant.

Les demandeurs d'emploi inscrits dans les principaux métiers de la Santé et de l'Action sociale représentent environ 5 % des inscrits tous métiers confondus.

Les contrats de droit privé du secteur rassemblent 20 % des déclarations préalables à l'embauche de la région. Les intentions de recrutement des employeurs concernent majoritairement les professionnels de l'aide médico-sociale de niveau V.

---

## 1. PLUS DE 285 000 EMPLOIS DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**TABLEAU 1 ACTIFS EN EMPLOI (SALARIÉS ET NON SALARIÉS)**

	Effectifs salariés	Effectifs non salariés	Total des actifs en emploi	Répartition (en %)
Santé	113 756	36 865	150 621	8
Action sociale	131 927	2 484	134 411	7
Autres	1 386 451	234 843	1 621 294	85
<b>Total tous secteurs</b>	<b>1 632 134</b>	<b>274 192</b>	<b>1 906 326</b>	<b>100</b>

Source : Insee - RP au lieu de résidence 2014 - Traitement ORM.  
 Champ : actifs en emploi (salariés et non salariés).

Les secteurs de la Santé et de l'Action sociale restent des secteurs essentiels de la région. Avec plus de 285 000 emplois, (salariés, non salariés, incluant aussi bien des métiers spécifiques tels qu'infirmier que des métiers transversaux tels que secrétaire), ils occupent 15 % des actifs en emploi de la région.

À elle seule, la Santé totalise plus de 150 000 emplois (8 % des actifs). Elle est le troisième employeur régional. Elle se distingue par l'importance des non-salariés parmi les travailleurs, qui rassemblent un quart des emplois du secteur. On entend par « non-salariés » les travailleurs indépendants, les employeurs non salariés et les aides familiaux. Plus des trois quarts des effectifs non salariés sont des travailleurs indépendants, professionnels libéraux.

**TABLEAU 2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PAR TRANCHES D'EFFECTIF (EN %)**

	Santé	Action sociale	Tous secteurs
Aucun salarié	87	34	73
De 1 à 9 salariés	11	22	23
De 10 à 49 salariés	1	32	4
De 50 à 99 salariés	<1	10	1
De 100 à 499 salariés	<1	3	<1
500 salariés et plus	<1	<1	<1
<b>Total toutes tranches d'effectif</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee - CLAP, effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.  
 Champ : postes salariés au 31.12.

**TABLEAU 3 RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS PAR TRANCHES D'EFFECTIF (EN %)**

	Santé		Action sociale		Tous secteurs	
	Salariés	Établissements	Salariés	Établissements	Salariés	Établissements
De 1 à 9 salariés	10	88	5	33	24	83
De 10 à 49 salariés	8	7	39	48	28	14
De 50 à 99 salariés	7	2	32	14	12	2
De 100 à 499 salariés	18	2	22	4	20	1
500 salariés et plus	58	1	2	<1	17	<1
<b>Total toutes tranches d'effectif</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee - CLAP, effectifs au 31.12.2013 - Traitement ORM.  
 Champ : postes salariés au 31.12.



### Les nomenclatures

**La nomenclature agrégée (NA)** de l'Insee est employée pour les traitements statistiques par secteur d'activité. Elle est utilisée ici dans sa déclinaison en 38 postes. Selon ce niveau d'agrégation, sont distinguées « les activités pour la santé humaine », appelées dans ce tableau de bord « Santé », et « l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement », appelé « Action sociale ».

**La nomenclature d'activité française (NAF)** de l'Insee est employée pour les traitements statistiques par secteur d'activité. Elle permet, dans sa déclinaison en 732 sous-classes, de détailler les activités sectorielles à un niveau fin.

**La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)** de l'Insee est exploitée pour le traitement des données sur les professions. Ce tableau de bord a recours à sa version la plus détaillée en 486 postes.

**La nomenclature du Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME)** de Pôle emploi est exploitée pour l'analyse du marché de l'emploi (offre d'emploi et demande d'emploi). C'est sa version en 532 fiches-métiers qui est retenue ici. Les codes métiers sont en lien avec les professions de la nomenclature PCS identifiées pour l'analyse de l'emploi. La correspondance entre métiers ROME et professions PCS n'est pas parfaite, ces deux nomenclatures ayant été construites pour des usages différents.

### Les sources de données

**Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)** est une source Insee conçue pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Elle produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Les emplois domestiques (emplois dont l'employeur est un ménage) sont exclus du champ. Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés.

**Le recensement de la population (RP) est une source Insee** qui a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

**La demande d'emploi en fin de mois (DEFM)** comptabilise les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Sont pris en compte dans ce tableau de bord les demandeurs classés en catégorie A, B et C.

**La déclaration préalable à l'embauche (DPAE)** est une procédure de déclaration systématique et nominative à effectuer par l'employeur auprès de l'Urssaf dans les huit jours qui précèdent toute embauche de salarié.

**L'enquête en besoin de main-d'œuvre (BMO)** est menée à l'initiative de Pôle emploi auprès des entreprises afin de mieux connaître leurs intentions en matière de recrutement pour l'année à venir, qu'il s'agisse de création de postes ou de remplacements, de postes pérennes ou saisonniers, etc.

Dans la Santé, la part des structures employeuses ne comptant aucun salarié au 31 décembre (tableau 2) est très élevée (87 % contre 73 % tous secteurs). L'existence de très grands établissements de 500 salariés et plus est aussi une caractéristique de ce secteur (tableau 3). Bien que peu nombreux (moins de 1 % de l'ensemble des établissements), ils concentrent 58 % des salariés. Ce secteur est donc constitué d'employeurs de nature très hétérogène et de travailleurs à statuts différents (salariés et indépendants).

L'Action sociale se singularise par une part élevée de salariés présents dans les établissements de 10 à 99 salariés (71 %, tableau 3). *A contrario*, les structures de très petite taille (1 à 9 salariés) et de très grande taille (500 salariés et plus) regroupent peu d'effectifs comparativement à la Santé et à l'ensemble des secteurs. De plus, la part des structures sans salarié est moins importante (34 %, tableau 2).

La répartition des établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale par département reflète la distribution géographique des emplois en région, de même que la ventilation observée tous secteurs confondus tant pour les établissements que pour les effectifs. Ainsi, les Bouches-du-Rhône concentrent la plus grande part d'établissements et de salariés.

Ce constat est cohérent car ces secteurs participent à l'économie résidentielle, destinée à satisfaire les besoins des populations du territoire. Globalement, les établissements employeurs de la Santé et de l'Action sociale s'installent à proximité des grandes agglomérations.

**TABLEAU 4 RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES ET ÉTABLISSEMENTS PAR DÉPARTEMENT (EN %)**

	Santé		Action sociale		Tous secteurs	
	Salariés	Établissements	Salariés	Établissements	Salariés	Établissements
Alpes-de-Haute-Provence	3	3	4	5	3	4
Hautes-Alpes	4	3	3	4	3	4
Alpes-Maritimes	22	23	20	23	23	26
Bouches-du-Rhône	42	42	43	36	44	35
Var	18	20	20	21	16	21
Vaucluse	11	10	10	11	11	11
<b>Total tous départements</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee – CLAP, effectifs au 31.12.2013 – Traitement ORM.  
 Champ : postes salariés au 31.12.

## 2. UNE HAUSSE DU NOMBRE DE SALARIÉS PLUS IMPORTANTE QUE POUR L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RÉGION

**TABEAU 5 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR EN 2014**

NAF 732	Effectifs salariés	Répartition (en %)
8610Z – Activités hospitalières	89 789	37
8621Z – Activités des médecins généralistes	5 109	2
8622A – Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	857	0
8622B – Activités chirurgicales	271	0
8622C – Autres activités des médecins spécialistes	1 717	1
8623Z – Pratique dentaire	3 624	1
8690A – Ambulances	3 588	1
8690B – Laboratoires d'analyses médicales	4 308	2
8690C – Centres de collecte et banques d'organes	673	0
8690D – Activités des infirmiers et des sages-femmes	1 833	1
8690E – Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1 294	1
8690F – Activités de santé humaine non classées ailleurs	693	0
8710A – Hébergement médicalisé pour personnes âgées	19 245	8
8710B – Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	4 286	2
8710C – Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	1 283	0
8720A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	4 236	2
8720B – Hébergement social pour toxicomanes	121	0
8730A – Hébergement social pour personnes âgées	6 388	3
8730B – Hébergement social pour handicapés physiques	698	0
8790A – Hébergement social pour enfants en difficultés	3 167	1
8790B – Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2 629	1
8810A – Aide à domicile	37 894	15
8810B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	1 025	1
8810C – Aide par le travail	8 094	3
8891A – Accueil de jeunes enfants	22 488	9
8891B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	1 405	1
8899A – Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	590	0
8899B – Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	18 378	8
<b>Total salariés travaillant dans les établissements de la Santé et de l'Action sociale</b>	<b>245 683</b>	<b>100</b>
<b>Total salariés tous secteurs</b>	<b>1 632 134</b>	

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2014 – Traitement ORM.  
Champ : actifs en emploi (salariés) dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale (NAF 732).

**113 756 salariés** travaillent dans un établissement relevant des **activités de la santé humaine** en région, soit **46 %** des emplois salariés de la Santé et de l'Action sociale. (+ 3 % par rapport à 2009)

**42 053 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'hébergement médico-social et social** en région, soit **17 %** des emplois salariés des secteurs de la Santé et de l'Action sociale. (+ 9 %)

**89 874 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'action sociale sans hébergement** en région, soit **37 %** des emplois salariés dans les secteurs de la Santé et de l'Action sociale. (+ 14 %)

Plus de 245 000 salariés évoluent dans les structures d'activité de la santé humaine, de l'hébergement médico-social et social et dans l'action sociale sans hébergement en 2014. Sont comptabilisés ici les salariés exerçant un métier spécifique au secteur (par exemple, aide-soignant) et un métier transversal (par exemple, secrétaire).

Ces activités connaissent une hausse de l'emploi salarié depuis 2009 plus marquée que pour l'ensemble des activités des employeurs de la région. Elle atteint 8 % (contre – 1 % tous secteurs), soit 17 500 salariés en plus, en cinq ans.

L'action sociale sans hébergement est celle qui enregistre la croissance de l'emploi salarié la plus forte (+ 14 %).



**TABLEAU 5 BIS RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR EN 2009**

NAF 732	Effectifs salariés	Répartition (en %)
8610Z – Activités hospitalières	85 200	37
8621Z – Activité des médecins généralistes	6 870	3
8622A – Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	704	0
8622B – Activités chirurgicales	264	0
8622C – Autres activités des médecins spécialistes	1 764	1
8623Z – Pratique dentaire	3 671	2
8690A – Ambulances	3 599	2
8690B – Laboratoires d'analyses médicales	3 956	2
8690C – Centres de collecte et banques d'organes	641	0
8690D – Activités des infirmiers et des sages-femmes	2 103	1
8690E – Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	1 224	1
8690F – Activités de santé humaine non classées ailleurs	409	0
8710A – Hébergement médicalisé pour personnes âgées	17 269	8
8710B – Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	4 192	2
8710C – Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	886	0
8720A – Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	4 376	2
8720B – Hébergement social pour toxicomanes	37	0
8730A – Hébergement social pour personnes âgées	6 410	3
8730B – Hébergement social pour handicapés physiques	261	0
8790 A – Hébergement social pour enfants en difficultés	3 055	1
8790 B – Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	2 253	1
8810A – Aide à domicile	32 648	14
8810B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	626	0
8810C – Aide par le travail	7 119	3
8891A – Accueil de jeunes enfants	18 274	8
8891B – Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	1 269	1
8899A – Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	468	0
8899B – Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	18 723	8
<b>Total salariés travaillant dans les établissements de la Santé et de l'Action sociale</b>	<b>228 271</b>	<b>100</b>
<b>Total salariés tous secteurs</b>	<b>1 646 158</b>	

Source : Insee – RP au lieu de résidence 2009 – Traitement ORM.  
 Champ : actifs en emploi (salariés) dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale (NAF 732).

**110 404 salariés** travaillent dans un établissement relevant des **activités de la santé humaine** en région, soit **48 %** des emplois salariés des secteurs de la Santé et de l'Action sociale.

**38 740 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'hébergement médico-social et social** en région, soit **17 %** des emplois salariés des secteurs de la Santé et de l'Action sociale.

**79 126 salariés** travaillent dans un établissement relevant de **l'action sociale sans hébergement** en région, soit **35 %** des emplois salariés des secteurs de la Santé et de l'Action sociale.

Les activités qui embauchent ne sont pas systématiquement les mêmes qu'en 2009. La répartition des effectifs salariés s'est donc quelque peu modifiée en cinq ans, certaines activités recrutant de plus en plus alors que d'autres perdent une partie de leurs effectifs.

On observe ainsi une réduction très importante des **salariés** des activités des médecins généralistes (1 761 salariés en moins, soit – 25 %) ou des infirmiers et des sages-femmes (– 13 %), contrairement à l'hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé (+ 45 %), à l'hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social (+ 17 %) et à l'aide à domicile (+ 16 %).

### 3. UNE PROGRESSION DE L'EMPLOI

**TABLEAU 6 RÉPARTITION PAR MÉTIERS ET CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS EN EMPLOI DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE EN 2014**

	Effectifs	Part dans le secteur* (en %)	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables** (en %)	Part du temps partiel (en %)
Aides médico-psychologiques	3 144	89	87	8	25	100	82	13
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	30 097	89	90	9	28	100	85	18
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 474	91	22	5	22	100	91	6
Assistants de service social	5 068	48	93	3	32	100	89	28
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	6 682	86	79	6	27	34	90	22
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	1 740	10	30	10	28	52	84	10
Auxiliaires de puériculture	7 272	62	99	9	25	100	84	24
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 548	78	66	1	38	100	91	13
Cadres infirmiers et assimilés	4 171	78	85	1	50	100	95	12
Conseillers en économie sociale familiale	1 217	56	88	3	21	100	87	30
Éducateurs de jeunes enfants	1 298	64	98	6	25	100	83	22
Éducateurs spécialisés	7 941	68	69	5	24	100	84	16
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	823	94	30	1	37	100	94	8
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	39 629	88	85	6	31	75	91	18
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	1 821	89	80	1	36	100	96	21
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	7 910	83	50	4	36	18	88	13
Moniteurs-éducateurs	1 826	80	79	9	19	100	80	17
Opticiens lunetiers et audioprothésistes (salariés et libéraux)	2 631	2	53	15	18	76	88	14
Préparateurs en pharmacie	7 172	15	93	12	18	100	88	27
Puéricultrices	1 590	75	98	6	24	100	91	30
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 671	89	96	7	24	85	87	31
Techniciens médicaux	6 978	89	74	8	29	100	92	18
<b>Total métiers de la Santé et de l'Action sociale</b>	<b>146 703</b>	<b>77</b>	<b>81</b>	<b>7</b>	<b>29</b>	<b>84</b>	<b>88</b>	<b>18</b>
<b>Total actifs tous métiers</b>	<b>1 906 326</b>	<b>15</b>	<b>48</b>	<b>8</b>	<b>30</b>	<b>86</b>	<b>85</b>	<b>18</b>

Source : Insee - RP au lieu de résidence 2014 - Traitement ORM.  
Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), PCS 486.

\* Part des professionnels travaillant dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale.

\*\* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés hormis pour les « autres spécialistes de la rééducation » et « sages-femmes », qui incluent les non-salariés.

Les métiers caractéristiques de la Santé et de l'Action sociale représentent près de 147 000 professionnels en emploi en 2014. Seuls 23 % de ces professionnels exercent dans d'autres secteurs que la Santé et l'Action sociale. Les infirmiers et les aides-soignants sont les deux métiers prédominants en termes d'actifs salariés. Toutefois, certains attirent de plus en plus d'actifs.

Ces métiers sont majoritairement occupés par des femmes (81 %), alors que d'autres restent encore peu féminisés comme celui d'ambulancier (22 % de femmes). On souligne que trois métiers sont quasiment exclusivement occupés par des femmes (ceux d'auxiliaires de puériculture, de puéricultrices et d'éducateurs de jeunes enfants). À l'instar des métiers de cadres, les éducateurs techniques spécialisés, les infirmiers spécialisés et les masseurs-kinésithérapeutes se démarquent par une surreprésentation des travailleurs seniors.

Globalement, les autres spécialistes de la rééducation (diététiciens, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, psychomotriciens, ergothérapeutes) et les masseurs-kinésithérapeutes privilégient le statut de « libéral », soit non salarié (respectivement 66 % et 82 % d'entre eux). Le temps partiel touche davantage les sages-femmes (31 % des actifs), les puéricultrices (30 %), les conseillers en économie sociale et familiale (30 %), les assistants de service social (28 %) et les préparateurs en pharmacie (27 %).

**TABLEAU 6 BIS RÉPARTITION PAR MÉTIERS ET CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS EN EMPLOI DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE 2009**

	Effectifs	Part dans le secteur* (en %)	Part des femmes (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Part des salariés (en %)	Part des emplois stables** (en %)	Part du temps partiel (en %)	Évolution des effectifs 2009-2014 (en %)
Aides médico-psychologiques	2 280	88	86	7	18	100	84	16	+ 38
Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	27 121	90	89	9	24	100	86	19	+ 11
Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	3 512	90	27	9	18	100	90	6	- 1
Assistants de service social	5 330	45	92	3	30	100	92	26	- 5
Autres spécialistes de la rééducation (salariés et libéraux)	5 125	86	81	6	28	37	87	26	+ 30
Autres spécialistes de l'appareillage médical (salariés et libéraux)	2 147	9	32	15	21	59	80	13	- 19
Auxiliaires de puériculture	5 997	64	99	9	24	100	86	28	+ 21
Cadres de l'intervention socio-éducative	2 347	79	60	1	36	100	92	12	+ 9
Cadres infirmiers et assimilés	2 937	81	87	1	45	100	95	17	+ 42
Conseillers en économie sociale familiale	1 284	50	88	5	22	100	87	26	- 5
Éducateurs de jeunes enfants	1 097	54	96	10	20	100	81	23	+ 18
Éducateurs spécialisés	8 213	66	67	5	24	100	81	19	- 3
Éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	757	84	28	0	33	100	95	6	+ 9
Infirmiers en soins généraux (salariés et libéraux)	35 737	87	85	6	28	74	92	19	+ 11
Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)	2 015	89	77	0	27	100	98	26	- 10
Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs (salariés et libéraux)	7 163	86	48	5	34	19	88	12	+ 10
Moniteurs-éducateurs	1 774	79	67	7	18	100	80	19	+ 3
Opticiens lunetiers et audio-prothésistes (salariés et libéraux)	2 376	2	49	17	16	74	88	15	+ 11
Préparateurs en pharmacie	6 919	14	91	15	13	100	86	28	+ 4
Puéricultrices	1 745	74	98	8	24	100	91	32	- 9
Sages-femmes (salariées et libérales)	1 420	88	98	6	20	85	89	32	+ 18
Techniciens médicaux	6 630	89	75	9	28	100	93	21	+ 5
<b>Total métiers de la Santé et de l'Action sociale</b>	<b>133 926</b>	<b>76</b>	<b>80</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>85</b>	<b>88</b>	<b>20</b>	<b>+ 10</b>
<b>Total actifs tous métiers</b>	<b>1 893 599</b>	<b>14</b>	<b>47</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>87</b>	<b>86</b>	<b>18</b>	<b>+ 1</b>

Source : Insee - RP au lieu de résidence 2009 - Traitement ORM.  
 Champ : actifs en emploi (salariés et non-salariés), PCS 486.

\* Part des professionnels travaillant dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale.

\*\* Part des emplois sans limite de durée (CDI ou fonctionnaire) parmi les salariés hormis pour les « autres spécialistes de la rééducation » et « sages-femmes », qui incluent les non-salariés.

Entre 2009 et 2014, l'emploi dans les métiers caractéristiques de la Santé et de l'Action sociale a progressé plus que l'emploi régional, tous métiers confondus (+ 10 % contre + 1 %).

La structure de l'emploi dans les métiers de ces secteurs a peu évolué durant ces cinq années, hormis la part de seniors qui augmente de 3 points et celles des temps partiels qui augmente de 2 points. Pour les 50 ans et plus, on souligne en particulier une augmentation pour les infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices) (+ 9 points), les aides médico-psychologiques (+ 7 points) et les autres spécialistes de l'appareillage médical salariés et libéraux (+ 7 points).

Les cadres infirmiers et assimilés, les aides médico-psychologiques et les autres spécialistes de la rééducation voient leurs effectifs salariés s'accroître fortement (respectivement + 42 %, + 38 % et + 30 %), à l'inverse des effectifs d'infirmiers spécialisés (- 10 %) et des autres spécialistes de l'appareillage médical (- 19 %), qui se réduisent significativement.

## 4. UNE AUGMENTATION DE LA DEMANDE D'EMPLOI DES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

**TABEAU 7** CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIES A, B ET C INSCRITS FIN DÉCEMBRE 2016 SELON LE MÉTIER RECHERCHÉ (CODES ROME)

	Effectifs cat. ABC*	Part des femmes (en %)	Part des inscrits depuis un an et plus (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Évolution du nombre d'inscrits sur un an*** (en %)
Accompagnement et médiation familiale (médiateur familial)	50	-**	-	-	-	-
Accompagnement médico-social (aide médico-psychologique)	1 290	85	42	6	24	+ 8
Action sociale (assistante de service social, conseiller en économie sociale et familiale)	760	89	38	12	21	- 7
Aide en puériculture (auxiliaire de puériculture)	1 330	99	35	28	11	+ 14
Analyses médicales	230	78	30	17	22	0
Assistance auprès d'adultes (AVS, auxiliaire de gérontologie)	8 290	95	46	8	42	+ 3
Audioprothèses	20	-	-	-	-	-
Conduite de véhicules sanitaires	1 220	28	37	7	17	+ 8
Coordination de services médicaux ou paramédicaux (cadres de santé)	400	85	33	15	30	+ 8
Diététique	270	93	33	30	7	+ 8
Éducation de jeunes enfants	370	92	32	14	19	+ 16
Encadrement technique en insertion professionnelle (éducateur technique spécialisé, moniteur d'atelier)	270	44	44	4	52	+ 4
Ergothérapie	30	-	-	-	-	-
Facilitation de la vie sociale (médiateur)	420	57	40	14	23	+ 5
Imagerie médicale	90	-	-	-	-	-
Information et médiation sociale	260	73	42	8	35	- 4
Intervention sociale et familiale (TISF)	130	92	38	8	46	+ 8

	Effectifs cat. ABC*	Part des femmes (en %)	Part des inscrits depuis un an et plus (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des 50 ans et plus (en %)	Évolution du nombre d'inscrits sur un an*** (en %)
Intervention socio-éducative (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur)	1 870	75	41	10	17	+ 9
Kinésithérapie	110	55	36	9	18	0
Optique-lunetterie	350	57	31	14	14	+ 6
Orthophonie	20	-	-	-	-	-
Orthoptique	10	-	-	-	-	-
Pédicurie et podologie	10	-	-	-	-	-
Préparation en pharmacie	1 030	94	43	11	16	+ 2
Prothèses dentaires	240	42	38	17	21	- 11
Prothèses et orthèses	50	-	-	-	-	-
Rééducation en psychomotricité	90	-	-	-	-	-
Soins d'hygiène, de confort du patient (aide-soignant)	4 580	89	36	17	17	+ 9
Soins infirmiers généralistes	1 420	84	29	17	20	+ 10
Soins infirmiers spécialisés en anesthésie	20	-	-	-	-	-
Soins infirmiers spécialisés en bloc opératoire	150	80	33	27	27	+ 25
Soins infirmiers spécialisés en prévention	170	88	35	6	41	+ 31
Soins infirmiers spécialisés en puériculture	90	-	-	-	-	-
Suivi de la grossesse et de l'accouchement (sage-femme)	80	-	-	-	-	-
<b>Total des principaux métiers Santé et Action sociale</b>	<b>25 710</b>	<b>85</b>	<b>40</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>+ 6</b>
<b>Total tous métiers</b>	<b>492 910</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>+ 2</b>

Source : Pôle emploi - STMT, DEFM ABC, données brutes au 31.12.2015 et au 31.12.2016 - Traitement ORM.

\* Données arrondies à la dizaine.

\*\* En dessous de 100 personnes, il n'est pas pertinent de caractériser la population.

\*\*\* Évolution des effectifs inscrits entre le 31.12.2015 et le 31.12.2016.



### Les catégories de DEFM

**Catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

**Catégorie B :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (*i. e.* de 78 heures ou moins au cours du mois).

**Catégorie C :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (*i. e.* plus de 78 heures au cours du mois).

Deux métiers concentrent la moitié des recherches d'emploi dans la Santé et l'Action sociale ; ce sont les métiers d'assistance auprès d'adultes et de soins d'hygiène et confort du patient.

Fin décembre 2016, 25 710 demandeurs d'emploi recherchent un métier de la Santé et de l'Action sociale, soit 6 % de l'ensemble des inscrits à Pôle emploi en PACA (tableau 7). Leur nombre a augmenté de 6 % en un an. Les femmes représentent une part prépondérante des inscrits (85 %), au-delà de leur représentation dans l'emploi (80 %).

La part de demandeurs d'emploi de longue durée des métiers de la Santé et de l'Action sociale est équivalente à celle de l'ensemble des métiers de la région (respectivement 40 % et 41 %). Elle est plus faible pour les métiers des soins infirmiers généralistes ou des analyses médicales (respectivement 29 % et 30 % contre 40 % métiers de la Santé et de l'Action sociale).

### DEFM de catégories A, B et C : principalement des métiers accessibles au niveau V de formation et fortement féminisés

Les deux contingents de demandeurs d'emploi les plus importants concernent des métiers accessibles avec une formation de niveau V, fortement féminisés et dont l'activité peut s'exercer en établissement ou à domicile. Comparé aux inscrits sur les principaux métiers de la Santé et de l'Action sociale, leurs profils diffèrent au regard du chômage de longue durée, de l'âge des inscrits et de l'activité réduite.

Il s'agit de :

- **Assistance auprès d'adultes** (auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de gérontologie). Ces demandeurs d'emploi sont plus fréquemment au chômage de longue durée (46 % contre 40 % métiers de la Santé et de l'Action sociale), la part des moins de 25 ans est plus faible (8 % contre 12 %) et celle des seniors particulièrement élevée (42 % contre 27 %).
- **Soins d'hygiène et de confort du patient** (aide-soignant). Ces demandeurs d'emploi sont moins fréquemment au chômage de longue durée (36 %, contre 40 % métiers Santé et Action sociale) et la part des moins de 25 ans est plus élevée (17 % contre 12 %) à l'inverse de celle des seniors (17 % contre 27 %).

## 5. DES PROJETS DE RECRUTEMENT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS EN 2017

**TABEAU 8 PROJETS DE RECRUTEMENT DE 2011 À 2017**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Aides-soignants (dont aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux)	3 569	2 872	3 202	3 440	3 931	3 948	5 242
Infirmiers (dont cadres infirmiers et puéricultrices)	2 054	2 144	1 815	1 301	1 740	1 826	2 237
Éducateurs spécialisés (dont moniteurs-éducateurs et chefs de service éducatif)	823	850	794	1 465	1 270	1 447	2 434
Professionnels de l'action sociale (dont assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale)	416	324	379	400	461	667	1 153
<b>Total tous projets de recrutements en PACA</b>	<b>156 430</b>	<b>149 604</b>	<b>154 544</b>	<b>166 050</b>	<b>176 513</b>	<b>191 312</b>	<b>215 164</b>

Source : Pôle emploi et Credoc - Enquêtes besoins en main-d'œuvre (BMO) de 2011 à 2017, métiers en FAP - Traitement ORM.

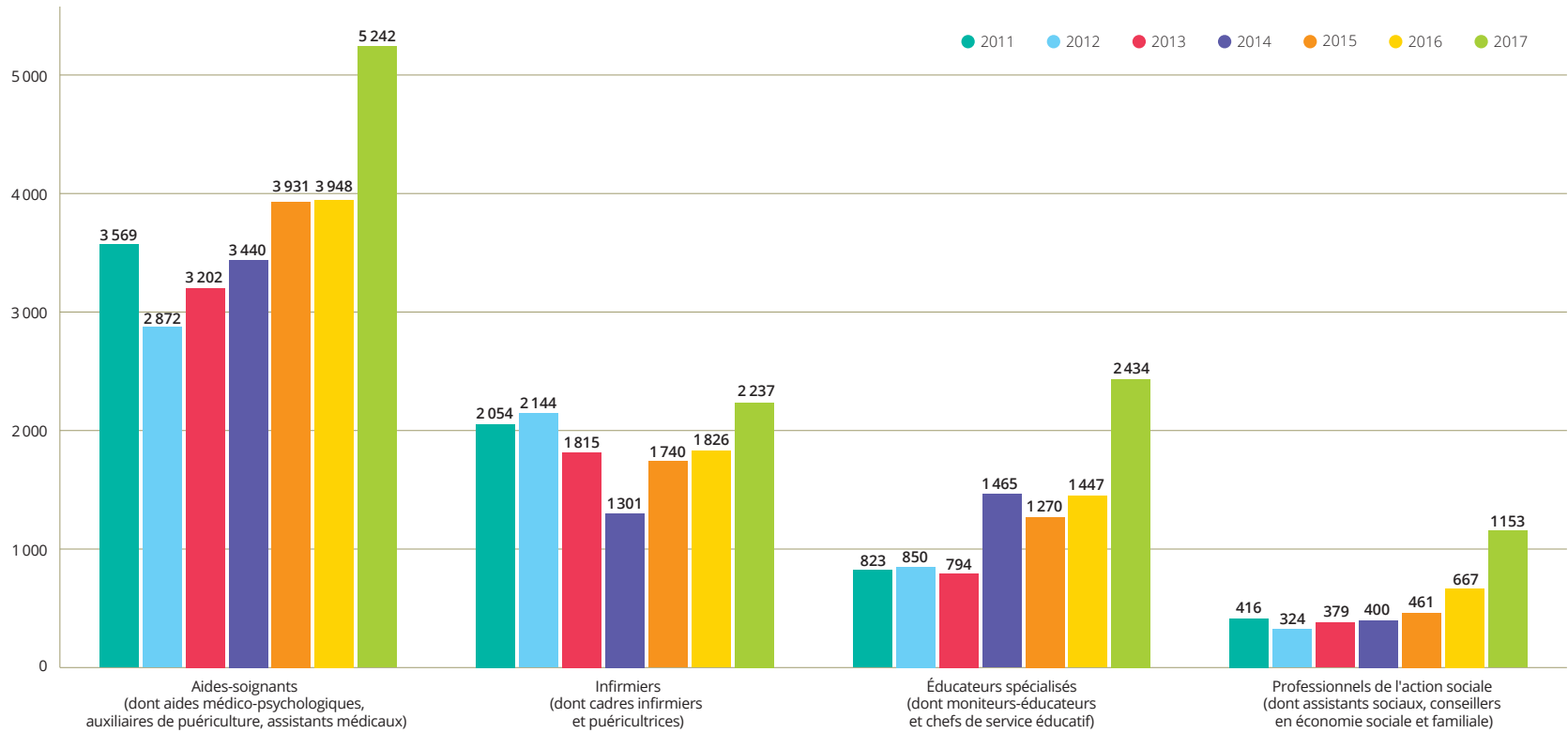
Les intentions de recrutement exprimées par les employeurs de la région (sur une sélection de métiers de la Santé et de l'Action sociale) visent en premier lieu des professionnels de l'aide médico-sociale de niveau V (aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture et autres assistants médicaux). Elles s'élèvent à 5 242 projets.

Sont ensuite ciblés par les employeurs les métiers d'éducateurs spécialisés, d'infirmiers (dont cadres infirmiers et puéricultrices) et de professionnels de l'action sociale.

Le nombre de projets de recrutement pour le métier d'éducateur spécialisé a presque triplé en six ans.

Les intentions d'embauches des professionnels de l'Action sociale ont quasiment été multipliées par deux sur la même période. Cette hausse globale des intentions d'embauche s'est accentuée en 2017 (+ 12 % en un an, soit presque autant que la progression tous secteurs, qui s'élève à 12,5 %).

GRAPHIQUE 1 PROJETS DE RECRUTEMENT DE 2011 À 2017



Source : Pôle emploi et Credoc - Enquêtes besoins en main-d'œuvre (BMO) de 2011 à 2017, métiers en FAP - Traitement ORM.



## 6. DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE PLUS NOMBREUSES EN 2016 QU'EN 2014

TABLEAU 9 DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN 2016

	Nombre de contrats* toutes natures confondues	Nombre de contrats* en CDI	Part des CDI (en %)	Part parmi les DPAE régionales (en %)
Santé (privé)	138 283	7 272	5	-
Santé (public)	5 812	906	16	-
<b>Total Santé</b>	<b>144 095</b>	<b>8 178</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
Action sociale (privé)	251 964	18 707	7	-
Action sociale (public)	8 302	443	5	-
<b>Total Action sociale</b>	<b>260 266</b>	<b>19 150</b>	<b>7</b>	<b>13</b>
<b>Total Santé et Action sociale</b>	<b>404 361</b>	<b>27 328</b>	<b>7</b>	<b>20</b>
<b>Total tous secteurs</b>	<b>2 020 151</b>	<b>277 768</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit uniquement des contrats de droit privé.

Source : Urssaf PACA, Acoiss – Déclarations préalables à l'embauche 2016 – Traitement ORM.

Champ : pour le secteur privé, ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et hors entreprises affiliées à la Mutualité sociale) ; pour le secteur public, contrats de droit privé.

Les déclarations préalables à l'embauche concernent les **contrats de droit privé**, qu'ils proviennent du secteur privé ou du secteur public.

Dans le domaine de la Santé et de l'Action sociale, les DPAE représentent 20 % des déclarations préalables régionales, part bien plus élevée que le poids du secteur dans l'emploi régional. Néanmoins, les contrats proposés sont rarement des CDI : 6 % des propositions pour la Santé, 7 % pour l'Action sociale contre 14 % tous secteurs confondus.

L'Action sociale apparaît globalement plus dynamique puisque le secteur concentre 13 % des DPAE régionales. Mais ces nouvelles embauches peuvent résulter d'une offre composée de contrats précaires (CDD, temps partiel) et de contrats aidés.

Dans le privé, la Santé et l'Action sociale proposent un taux de CDI comparable. Dans le public, l'Action sociale embauche moins en CDI (5 %) que le secteur de la Santé (16 %). En deux ans, on constate une augmentation des DPAE pour les deux secteurs (+ 26 %) qui est nettement supérieure à l'augmentation pour l'ensemble des secteurs (+ 6 %).



# 02

## LES FORMATIONS

---

### L'ESSENTIEL

En 2016, plus de 17 700 personnes préparent un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale dans les instituts de formation de Provence - Alpes - Côte d'Azur. 9 300 personnes sont inscrites en première année de formation, effectif en légère hausse depuis 2014 (+0,8 %).

Cette tendance masque des réalités différentes selon les filières : une augmentation des effectifs de première année dans les formations de la Santé (+ 4 %) alors que l'Action sociale voit ses effectifs décroître depuis 2014 (- 10 % sur deux ans), malgré le maintien des quotas en formation initiale par la Région.

667 apprentis sont accueillis dans les filières de la Santé et de l'Action sociale, toutes années confondues. Le poids de l'apprentissage parmi les effectifs de formés diffère selon le domaine : Santé (2 %) ou Action

sociale (8 %). Près de la moitié des apprentis de la Santé suivent une formation de niveau V.

En 2016, le nombre de diplômés enregistre une hausse de 2 % comparativement à 2014, pour dépasser le seuil des 8 000 personnes diplômées de la Santé et de l'Action sociale. La filière Santé rassemble le plus gros contingent.

Suivre une formation est traditionnellement la voie privilégiée par les personnes pour obtenir le diplôme. La VAE tend à se développer peu à peu. Ainsi, près de 1 400 dossiers sont passés devant des jurys en 2016, majoritairement pour un diplôme de l'Action sociale. Parmi eux, sept dossiers sur dix ont reçu un avis favorable pour une validation totale ou partielle. Néanmoins, certains diplômes ne sont pas encore concernés par cette voie d'accès à la certification.

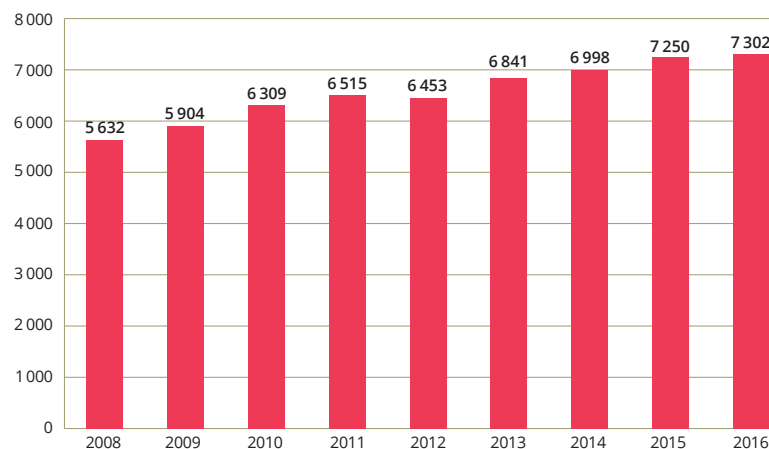
---

## 1. LES FORMATIONS DE LA SANTÉ : EFFECTIFS EN HAUSSE

En 2016, près de 13 700 personnes sont inscrites en formation de la Santé dans les instituts de formation de la région, dont plus de la moitié (53 %) en première année. La hausse des effectifs en première année est continue depuis 2012. Depuis l'adoption du premier schéma régional des formations sanitaires et sociales en PACA en 2008, le nombre d'inscrits en première année est passé de 5 632 à 7 302, soit une augmentation des effectifs de 30 % en huit ans.

Fin décembre 2016, le Conseil régional comptabilise 333 apprentis, toutes années de formation confondues. Ce sont les formations d'aides-soignants et d'infirmiers d'État qui rassemblent le plus d'apprentis. Plus globalement, 46 % des apprentis suivent une formation de niveau V.

GRAPHIQUE 2 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS EN PREMIÈRE ANNÉE DANS LES FORMATIONS DE LA SANTÉ



Source : Drees - Enquêtes Écoles 2008 à 2016 - Traitement ORM.

**TABEAU 10 LES EFFECTIFS EN FORMATION DE LA SANTÉ EN 2016 ET ÉVOLUTION 2014-2016**

	Effectifs en 1 <sup>re</sup> année de formation en 2016	Effectifs toutes années de formation confondues	Part des femmes en 1 <sup>re</sup> année (en %)	Âge moyen de l'ens. des formés (années)	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil ou aux quotas en 1 <sup>re</sup> année <sup>1</sup>	Nombre d'apprentis toutes années confondues <sup>2</sup>	Part des inscrits en formation continue en 1 <sup>re</sup> année <sup>3</sup> (en %)	Effectifs en 1 <sup>re</sup> année de formation en 2014	Évolution 2014-2016 (en %)
<b>Niveau V</b>									
Aide-soignant	2 814	2 814	88	29	2 408*	85	52	2 692	+ 5
Ambulancier	394	394	31	31	354	13	79	375	+ 5
Auxiliaire de puériculture	747	747	99	26	620	56	48	604	+ 24
<b>Niveau III</b>									
Manipulateur en électroradiologie médicale	22	75	82	22	50	0	0	24	- 8
Pédicure-podologue	42	110	74	23	30	0	6	30	+ 40
Préparateur en pharmacie hospitalière	46	46	93	30	60	12	53	-	-
Psychomotricien	141	461	87	25	140	29	6	141	0
<b>Niveau II</b>									
Cadre de santé	161	161	84	42	235	0	90	147	+ 10
Ergothérapeute	61	187	84	23	60	0	5	32	+ 91
Infirmier diplômé d'État	2 417	7 522	79	27	2 364	91	39	2 501	- 3
Infirmier de bloc opératoire	27	53	93	34	60	0	100	26	+ 4
Infirmier en puériculture	91	45	99	27	90	0	32	82	+ 11
Masseur-kinésithérapeute	218	647	57	22	190	47	2	230	- 5
<b>Niveau I</b>									
Infirmier anesthésiste	53	104	68	32	52	0	91	45	+ 18
Sage-femme	68	273	99	22	66	0	0	69	- 1
<b>Total Santé</b>	<b>7 302</b>	<b>13 639</b>	<b>82</b>	<b>28</b>	<b>6 779</b>	<b>333</b>	<b>46</b>	<b>6 998</b>	<b>+ 4</b>

<sup>1</sup> Source : Conseil régional (pour les capacités d'accueil), arrêtés ministériels (pour les quotas) – Année scolaire 2015-2016 – Traitement ORM.

<sup>2</sup> Source : Conseil régional – Effectifs d'apprentis au 31.12.2016 – Traitement ORM.

<sup>3</sup> Exploitation d'une information déclarative issue de l'enquête Étudiants de la Drees. La formation continue comprend ici tous les salariés (quelle que soit la nature de leur contrat), les agents de la fonction publique, les salariés en congé individuel de formation ou en congé de formation professionnelle, les demandeurs d'emploi.

\* Dont 298 en parcours modulaire pour les bacheliers ASSP Sapat.

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM.

**Avertissement de lecture :** l'effectif total des inscrits en 1<sup>re</sup> année peut être supérieur à la capacité d'accueil autorisée. Ceci s'explique par les redoublements et par les reports de formation (réussite au concours mais entrée différée d'une année).

La part des femmes reste globalement stable (82 %) mais cette moyenne masque l'accroissement de la présence des hommes dans la formation d'infirmiers diplômés d'État (+ 4 points par rapport à 2014) ou la féminisation continue depuis trois ans de certaines filières (par exemple, ergothérapeutes et manipulateurs en électroradiologie médicale).

L'âge moyen augmente légèrement en 2016 notamment parmi les effectifs de cadres de santé, de sages-femmes et de psychomotriciens. Celui-ci reflète les logiques de parcours d'études ou professionnels (poursuite de

la formation initiale, par exemple les masseurs kinésithérapeutes ; promotion professionnelle, par exemple les cadres de santé ; ou reprise d'études après réorientation, par exemple les aides-soignants, etc.).

Entre 2014 et 2016, la plus forte croissance d'effectifs de première année concerne celle des ergothérapeutes (+ 91 % sur deux ans), des pédicures-podologues (+ 40 %) et des auxiliaires de puériculture (+ 24 %). Le nombre d'aides-soignants inscrits en première année dépasse largement celui des infirmiers diplômés d'État (2 814 contre 2 417).

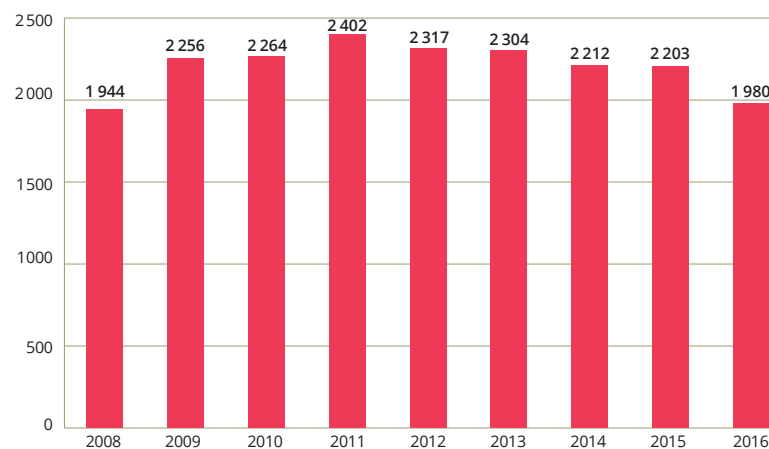
## 2. BAISSÉ DES EFFECTIFS DANS LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE

En 2016, près de 4 100 personnes préparaient un diplôme de l'Action sociale dans l'un des instituts de formation de la région PACA. Ce chiffre montre que la réduction globale des effectifs de formés s'accroît ces deux dernières années (- 10 % en deux ans).

Comme le souligne le graphique 2, le nombre d'inscrits en première année de formations de l'Action sociale est en baisse continue depuis 2011. Les effectifs actuels sont proches de ceux enregistrés au moment de l'adoption du premier schéma régional de formations sanitaires et sociales, en 2008. 334 personnes suivent une formation par la voie de l'apprentissage, soit 8 % des inscrits toutes années confondues. L'Action sociale accueille davantage d'apprentis que le secteur de la Santé. La filière éducative privilégie même cette voie à celle de la formation initiale pour former les moniteurs-éducateurs (29 % parmi les formés).

Les apprentis sont également nombreux dans les formations d'éducateurs spécialisés (11 %) et d'éducateurs de jeunes enfants (16 %).

GRAPHIQUE 3 ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS EN PREMIÈRE ANNÉE DANS LES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE



Source : Drees - Enquêtes Écoles 2008 à 2016 - Traitement ORM.

**TABEAU 11 LES EFFECTIFS EN FORMATION DE L'ACTION SOCIALE EN 2016 ET ÉVOLUTION 2014-2016**

	Effectifs en 1 <sup>re</sup> année de formation en 2016	Effectifs toutes années de formation confondues	Part des femmes en 1 <sup>re</sup> année (en %)	Âge moyen (années)	Effectifs correspondant aux capacités d'accueil en 1 <sup>re</sup> année (voie directe) <sup>1</sup>	Nombre d'apprentis toutes années confondues <sup>2</sup>	Part des inscrits en formation continue en 1 <sup>re</sup> année <sup>3</sup> (en %)	Effectifs en 1 <sup>re</sup> année de formation 2014	Évolution 2014-2016 (en %)
<b>Niveau V</b>									
Accompagnant éducatif et social <sup>4</sup>	112	112	86	35	510*	0	94	-	-
Aide médico-psychologique	387	648	87	35	0	1	62	625	- 38
Assistant familial	113	184	84	48	0	0	91	53	+ 113
Auxiliaire de vie sociale	69	69	90	37	17	0	61	310	- 78
<b>Niveau IV</b>									
Moniteur-éducateur	273	546	72	28	208	160	52	297	- 8
Technicien de l'intervention sociale et familiale	39	72	82	34	40	0	35	40	- 3
<b>Niveau III</b>									
Assistant de service social	204	598	91	27	245	4	33	203	+ 2
Conseiller en économie sociale et familiale	114	114	99	24	0	10	11	115	- 1
Éducateur de jeunes enfants	126	357	95	25	110	57	23	83	+ 52
Éducateur spécialisé	244	935	80	26	280	102	23	256	- 5
Éducateur technique spécialisé	7	32	57	38	10	0	57	10	- 30
<b>Niveau II</b>									
Caferuis	226	293	71	41	40	0	82	182	+ 24
Médiateur familial	0	7	0	42	0	0	0	0	-
<b>Niveau I</b>									
Cafdes	27	49	56	44	0	0	52	24	+ 13
Diplôme d'État d'ingénierie sociale	39	60	74	43	0	0	90	14	+ 179
<b>Total Action sociale</b>	<b>1 980</b>	<b>4 076</b>	<b>83</b>	<b>31</b>	<b>1 460</b>	<b>334</b>	<b>52</b>	<b>2 212</b>	<b>- 10</b>

<sup>1</sup> Source : Conseil régional – Année 2016 – Traitement ORM.

<sup>2</sup> Source : Conseil régional – Effectifs d'apprentis au 31.12.2016 – Traitement ORM.

<sup>3</sup> Exploitation d'une information déclarative issue de l'enquête Étudiants de la Drees. La formation continue comprend ici tous les salariés (quelle que soit la nature de leur contrat), les agents de la fonction publique, les salariés en congé individuel de formation ou en congé de formation professionnelle, les demandeurs d'emploi.

<sup>4</sup> Nouveau diplôme depuis septembre 2016. Regroupe les diplômés d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

\* Dont 250 places ouvertes en 2016 dans le cadre du « plan 500 000 ».

Source : Drees – Enquêtes Écoles et Élèves 2014 et 2016 – Traitement ORM

La baisse globale des effectifs s'explique en grande partie par la réforme des diplômes de niveau V. La mise en place, en 2016, des formations d'accompagnant éducatif et social (nouveau diplôme qui regroupe deux anciens diplômes) ne permet pas encore d'atteindre des effectifs équivalents des cursus d'aide médico-psychologique et d'assistant de service social. Les organismes de formation ont eu besoin de temps pour se réorganiser sur les plans logistique et pédagogique avant de pouvoir accueillir les formés de ce nouveau diplôme.

En 2016, la présence des hommes dans les filières de l'Action sociale est toujours aussi discrète (17 %). Leur part est plus importante dans les forma-

tions de niveau I (44 % en Cafdes ou 26 % dans le diplôme d'État d'ingénierie sociale) que dans celles de niveau V (10 % dans la formation d'auxiliaire de vie sociale).

Dans l'Action sociale, l'âge moyen des inscrits en première année (31 ans) apparaît toujours aussi stable dans le temps, avec une répartition logique de stagiaires plus jeunes dans les formations suivies par la voie initiale et de personnes beaucoup plus âgées dans les cursus où la formation continue est très répandue. Depuis quelques années, la part des personnes se formant par la voie de la formation continue dépasse celle des personnes qui empruntent la voie initiale (52 %), ce qui pèse sur l'âge moyen.

### 3. PLUS DE FORMÉS ET PLUS DE DIPLÔMÉS DANS LA SANTÉ

**TABEAU 12 LES EFFECTIFS DE DIPLÔMÉS DE LA SANTÉ EN 2014 ET 2016 ET LEUR ÉVOLUTION**

	Nombre total de diplômés en 2016	Nombre total de diplômés en 2014	Évolution du nombre de diplômés entre 2014 et 2016 (en %)
<b>Niveau V</b>			
Aide-soignant	2 331	2 285	+ 2
Ambulancier	349	325	+ 7
Auxiliaire de puériculture	546	491	+ 12
<b>Niveau III</b>			
Manipulateur en électroradiologie médicale	39	41	- 5
Masseur-kinésithérapeute	217	195	+ 12
Pédicure-podologue	26	29	- 10
Psychomotricien	158	152	+ 4
Infirmier en puériculture	78	70	+ 12
<b>Niveau II</b>			
Cadre de santé	151	148	+ 2
Ergothérapeute*	45	-	-
Infirmier	2 184	2 175	0
Infirmier de bloc opératoire	24	17	+ 42
<b>Niveau I</b>			
Infirmier anesthésiste	44	41	+ 7
Sage-femme	57	79	- 27
<b>Total Santé</b>	<b>6 249</b>	<b>6 048</b>	<b>+ 3</b>

\* Pour la formation d'ergothérapeute, les premiers diplômés ne sont sortis qu'en 2015.  
Source : Drees - Enquêtes Écoles 2014 et 2016 - Traitement ORM.

En 2016, près de 6 250 personnes ont obtenu un diplôme de la Santé à l'issue d'un parcours de formation. La croissance des effectifs de diplômés persiste en 2016 (+ 3 % entre 2014 et 2016).

Cette hausse est particulièrement élevée pour les auxiliaires de puériculture et les masseurs-kinésithérapeutes (+ 12 %). En revanche, les diplômés sages-femmes voient leurs effectifs se réduire sensiblement (- 27 %).



TABLEAU 13 PARCOURS VAE CONCERNANT LES FORMATIONS DE SANTÉ ACCESSIBLES À LA VAE, EN 2014 ET 2016

	VAE 2016					VAE 2014				
	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations nulles (en %)	Validation totale	Validation partielle*	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part validations nulles (en %)
<b>Niveau V</b>										
Aide-soignant	86	117	104	307	34	104	159	91	354	26
Auxiliaire de puériculture	67	68	62	197	31	81	68	27	176	15
<b>Niveau IV</b>										
Préparateur en pharmacie hospitalière	6	10	0	16	0	3	11	1	15	7
<b>Niveau II</b>										
Ergothérapeute	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0
Infirmier de bloc opératoire	0	11	1	12	8	nc	nc	nc	nc	nc
<b>Total Santé</b>	<b>159</b>	<b>206</b>	<b>167</b>	<b>532</b>	<b>31</b>	<b>188</b>	<b>238</b>	<b>119</b>	<b>545</b>	<b>22</b>

\* Les personnes obtenant une validation partielle ne vont pas toujours suivre la formation par la suite et ne se retrouvent donc pas obligatoirement comptabilisées dans les effectifs en formation avec allègement de scolarité par VAE.

Nc : non communiqué.

Source : Unacess (Unité nationale d'appui aux certifications sanitaires et sociales) – Rapports annuels VAE 2013 et 2014 – Traitement ORM.

En 2016, 532 dossiers de validation des acquis de l'expérience pour le diplôme ont été examinés par un jury. Trois dossiers sur dix n'ont reçu aucune validation. Cette part est en nette augmentation entre 2014 et 2016. Les validations partielles constituent le résultat de jury le plus courant (39 % des décisions).

On notera aussi que le nombre total de dossiers soumis à l'avis de jurys enregistre une baisse significative pour le diplôme d'aide-soignant (remplacé en 2016 par le diplôme d'accompagnant éducatif et social).

## 4. LA BAISSÉ DES EFFECTIFS DE FORMÉS SE RÉPERCUTE SUR LE NOMBRE DE DIPLÔMÉS DE L'ACTION SOCIALE

**TABEAU 14 LES EFFECTIFS DE DIPLÔMÉS DE L'ACTION SOCIALE ET LEUR ÉVOLUTION ENTRE 2014 ET 2016**

	Nombre total de diplômés en 2016	Nombre total de diplômés en 2014	Évolution du nombre de diplômés entre 2014 et 2016 (en %)
<b>Niveau V</b>			
Accompagnant éducatif et social	pas de diplômés	pas de diplômés	-
Aide médico-psychologique	525	548	- 4
Assistant familial	28	67	- 58
Auxiliaire de vie sociale	192	269	- 29
<b>Niveau IV</b>			
Moniteur-éducateur	260	199	+ 31
Technicien de l'intervention sociale et familiale	22	22	0
<b>Niveau III</b>			
Assistant de service social	146	169	- 14
Conseiller en économie sociale et familiale	77	67	+ 15
Éducateur de jeunes enfants	80	73	+ 10
Éducateur spécialisé	255	240	+ 6
Éducateur technique spécialisé	8	11	- 27
<b>Niveau II</b>			
Caferuis	132	140	- 6
Médiateur familial	0	0	-
<b>Niveau I</b>			
Cafdes	21	19	+ 11
Diplôme d'État d'ingénierie sociale	14	10	+ 40
<b>Total Action sociale</b>	<b>1 760</b>	<b>1 834</b>	<b>- 4</b>

Source : Drees – Bilan social 2016 – Traitement ORM.

En 2016, 1 760 personnes ont obtenu un diplôme de l'Action sociale à l'issue d'un parcours de formation.

La réduction des effectifs diplômés persiste en 2016 (- 4 %) mais elle s'explique essentiellement par la réforme des diplômes de niveau V. Le nombre de diplômés des trois diplômes de niveau V décroissent

fortement. Parallèlement, les formés « accompagnant éducatif et social » ne passeront leur diplôme qu'en 2017.

En 2014, le nombre de diplômés de la filière éducative s'était réduit. Cette baisse est compensée en 2016 car les effectifs dépassent le niveau de 2013.

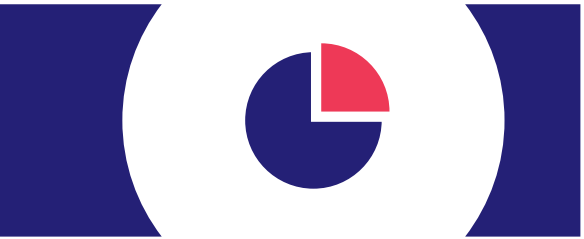
**TABLERAU 15 PARCOURS VAE CONCERNANT QUELQUES FORMATIONS DE L'ACTION SOCIALE EN 2016**

	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Total dossiers jurys	Part des validations nulles (en %)
<b>Niveau V</b>					
Aide médico-psychologique	65	18	39	122	32
Assistant familial	4	2	1	7	14
Auxiliaire de vie sociale	127	30	49	206	24
<b>Niveau IV</b>					
Moniteur-éducateur	55	20	26	101	26
Technicien de l'intervention sociale et familiale	0	2	1	3	33
<b>Niveau III</b>					
Assistant de service social	13	2	12	27	44
Conseiller en économie sociale et familiale	5	0	3	8	38
Éducateur de jeunes enfants	25	30	37	92	40
Éducateur spécialisé	81	44	69	194	36
Éducateur technique spécialisé	5	2	1	8	13
<b>Niveau II</b>					
Caferuis	11	12	7	30	23
Médiateur familial	0	0	0	0	-
<b>Niveau I</b>					
Cafdes	6	8	5	19	26
Diplôme d'État d'ingénierie sociale	4	2	3	9	33
<b>Total Action sociale</b>	<b>401</b>	<b>172</b>	<b>253</b>	<b>826</b>	<b>31</b>

Source : Drees – Bilan social 2016 – Traitement ORM.

En 2016, 826 dossiers de validation des acquis de l'expérience ont été examinés par un jury. Sept dossiers sur dix ont reçu un avis favorable de validation : cinq sur dix ont donné lieu à une validation totale et deux sur dix à une validation partielle. Toutefois, près d'un tiers n'ont obtenu aucune validation.

Deux diplômes concentrent près de la moitié des dossiers examinés : ce sont les diplômes d'auxiliaire de vie sociale (206 dossiers) et d'éducateur spécialisé (194 dossiers).



# QUELS EMPLOIS, QUELLES FORMATIONS DANS LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE ?

LES DONNÉES DE LA RÉGION PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

**La Santé et l'Action sociale sont-ils toujours des secteurs phares de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur ? Comment varient les emplois ? Les contingents de formés ? Y a-t-il des évolutions distinctes entre ces deux secteurs ?**

Santé et Action sociale restent prépondérants dans l'économie régionale, occupant à eux deux 15 % des actifs en emploi. Entre 2009 et 2014, ces secteurs ont connu une croissance plus forte que celle enregistrée pour l'ensemble des secteurs d'activité de PACA.

En 2016, plus de 17 700 personnes ont préparé un diplôme de la Santé ou de l'Action sociale dont un peu plus de la moitié en première année de formation, effectif en légère hausse depuis 2014. Cette tendance masque des réalités différentes selon les filières : une augmentation des effectifs de première année dans les formations de la Santé alors que l'Action sociale voit ses effectifs décroître depuis plusieurs années.

Près de 1 400 dossiers de demandes de VAE ont été examinés par des jurys en 2016, dont une majorité pour un diplôme de l'Action sociale. Sept dossiers sur dix ont reçu un avis favorable pour une validation totale ou partielle.

CETTE PUBLICATION A BÉNÉFICIÉ D'UN FINANCEMENT DE



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR



ORM



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail [info@orm-paca.org](mailto:info@orm-paca.org)  
Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : [www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)